

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 15 novembre 2010**

CP 10/11-04

*L'an deux mil dix, le 15 novembre à 17 H 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Etaient présents : MM. Empociello, Cambon,, Moignard, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astruc et Bénech.*

*Etaient excusés : MM. Massip et Astoul.*

**APPEL D'OFFRES POUR "FINANCEMENT POUR LE  
RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES RÉSEAU  
D'INFORMATIQUE ET DE TELECOMMUNICATIONS DES  
SERVICES DU DÉPARTEMENT"**

---

L'appel d'offres pour "Financement pour le renouvellement des infrastructures réseau des services du Département" est paru le 28 mai 2010 pour une date limite de remise des plis le 7 juillet 2010.

Le bureau des marchés a procédé à l'ouverture du seul pli déposé, et après l'examen des pièces relatives à la candidature, la commission d'appel d'offres a déclaré l'offre de la société BNP LEASE GROUP à Puteaux (92) recevable.

Cette candidature a été analysée en fonction des critères de la valeur technique au regard du mémoire technique (pondération : 40) et du prix des prestations (pondération : 60).

La note maximale de 100 a été attribuée à ce candidat, dont l'offre correspond en tout point aux besoins du Département, notamment les conditions financières qui suivent :

– Les loyers sont fixes et définitifs dès l'entrée en location, ils sont calculés en référence à l'Euribor 12 mois du mois précédent la date d'entrée en location, au taux du SWAP 5 ans et aux coûts des liquidités côtés quotidiennement.

– Soit pour une mise en loyer à la date du 20 septembre, un TEG de 4,78% ou sur une base de 10 000 € empruntés pendant 4 ans un remboursement total de 10 940,80 €.

La commission d'appel d'offres, a décidé d'attribuer, en séance du 20 septembre 2010, le marché à la société BNP LEASE GROUP.

En conséquence, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et autoriser Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département le marché pour « Financement pour le renouvellement des infrastructures réseau des services du département » avec la société BNP LEASE GROUP ainsi que toutes les pièces afférentes.

### **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 20 septembre 2010,

Après en avoir délibéré,

#### **LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département le marché pour « Financement pour le renouvellement des infrastructures réseau des services du département » avec la société BNP LEASE GROUP à Puteaux (92) ;
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département toutes les pièces afférentes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,